

Cambriolages - Des mesures préventives efficaces

Vous trouverez ici quelques mesures de précaution à prendre pour vous protéger contre les cambrioleurs.

- Assurez-vous toujours que portes et fenêtres sont bien fermées et renseignez-vous sur les systèmes anti effraction.
- Ne cachez pas la clé de votre logement sous le paillason ou dans un pot de fleurs. Les cambrioleurs connaissent bien ces cachettes.
- Enfermez vos valeurs et vos documents importants dans un coffre-fort ou déposez-les à la banque.
- Ne signalez pas votre absence par un mot sur la porte d'entrée ou par un message sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux, comme Facebook.
- Demandez à un voisin de vider votre boîte aux lettres et de vérifier régulièrement si tout est en ordre pendant votre absence. En hiver, les cambrioleurs sont à l'œuvre surtout entre 17 h et 21 h.
- Avant de partir en vacances ou à la tombée de la nuit, en votre absence, afin de simuler une présence, installez des interrupteurs programmables, commandant à des heures différentes l'allumage et l'extinction des lumières dans plusieurs pièces.
- Annoncez immédiatement tout comportement suspect à la police cantonale jurassienne via le central de police au 117.

